

Le dossier

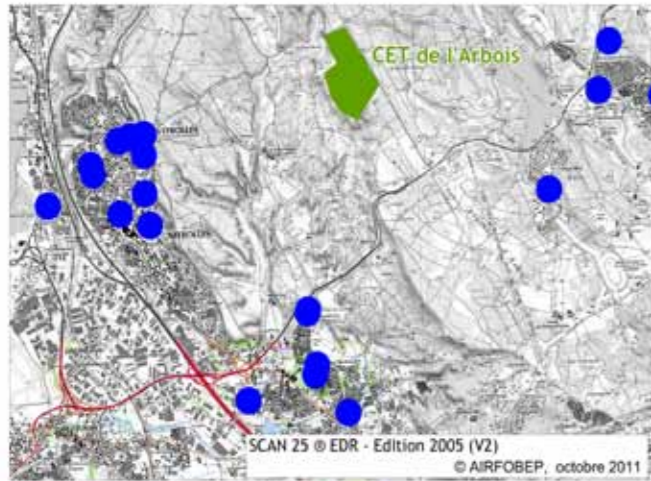
Campagne d'observations des odeurs à Vitrolles et Cabriès

En concertation avec l'Etat et les collectivités, Airfobep en partenariat avec Atmo PACA* a mis en place un jury de nez bénévoles sur les communes de Cabriès et Vitrolles. En effet, les riverains de ces communes peuvent être gênés par les odeurs émises par le centre d'enfouissement technique de l'Arbois. Afin de reconnaître plus particulièrement les odeurs émises par le centre de traitement des déchets, deux sessions de formation à la reconnaissance des odeurs ont été organisées. Cette campagne a débuté en février 2011.

Le jury de nez

Les nez ont été recrutés suite à une campagne d'information menée sur ces deux communes.

Le jury de nez est composé de 25 personnes bénévoles, dont les trois quarts habitent la commune de Vitrolles.



Localisation des nez bénévoles

* Atmo PACA : association de surveillance de la qualité de l'air pour l'est des Bouches-du-Rhône et les autres départements de la région Paca.

➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.



Route de la Vierge 13500 Martigues
Tél. : 04 42 13 01 20 • Fax : 04 42 13 01 29
E-mail : airfobep@airfobep.org • Site : www.airfobep.org

Pilote de la mission régionale
« Surveillance des odeurs »

La formation des nez

Tous les nez participant à cette campagne d'observations ont été formés à la reconnaissance des odeurs (cf. édito pour le déroulement d'une formation). Lors de cette formation, les odeurs suivantes ont été retenues : déchets frais, lixiviat et biogaz.

Les observations

25 nez bénévoles ont été formés et participent assidûment à la surveillance des odeurs. Grâce à la mobilisation de l'ensemble des nez bénévoles, près de 1700 observations olfactives ont été réalisées dans les deux communes de février à septembre 2011. Pour cette période, le nombre moyen d'observations mensuel est de 211.

La situation olfactive de fond

Le taux de perception moyen pour ce jury est de 10 %. C'est-à-dire qu'en moyenne, des odeurs sont perçues un jour sur dix. A titre de comparaison, ce taux est le même dans la zone de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône (aire de surveillance d'AIRFOBEP).

La situation olfactive de pointe

La fréquence et l'ampleur des épisodes de gêne olfactive sont traduites par les plaintes des riverains. Depuis le début de l'année, dans les communes Vitrolles et Cabriès, la SRO a recensé 83 plaintes et 3 rapports de plaintes, dont 2 concernant le centre de traitement des déchets. Ce chiffre est relativement faible par rapport à d'autres communes des Bouches-du-Rhône.



Bassin n°3 du centre de l'Arbois

➤ Signalez une gêne olfactive

N° Vert 0 800 17 56 17



Papier recyclé

Avec le soutien de



Faites un geste pour l'environnement :
demandez à recevoir
la lettre des odeurs par mail,
en écrivant à airfobep@airfobep.org

Surveillance
des odeurs

● Edito

Formation des nez à la reconnaissance des odeurs

Après le recrutement des nez et avant le début d'une campagne, les nez des campagnes densifiées sont formés à la reconnaissance des odeurs. Au cours des mois de septembre et octobre, chaque jury a été formé à « ces odeurs », c'est-à-dire aux odeurs émises par les sites potentiellement sources de nuisances olfactives.

Objectif

Les formations permettent aux nez d'identifier des odeurs ciblées et d'observer selon les mêmes références.

Déroulement

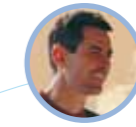
Une session de reconnaissance des odeurs se déroule en trois temps :

- « découverte » : présentation des référents olfactifs, évocation, description, nomination.
- « mémorisation » : « flairage » avec mémorisation des odeurs et des descripteurs.
- « tests » : reconnaissance des référents olfactifs.

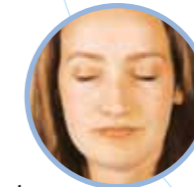
Bilan

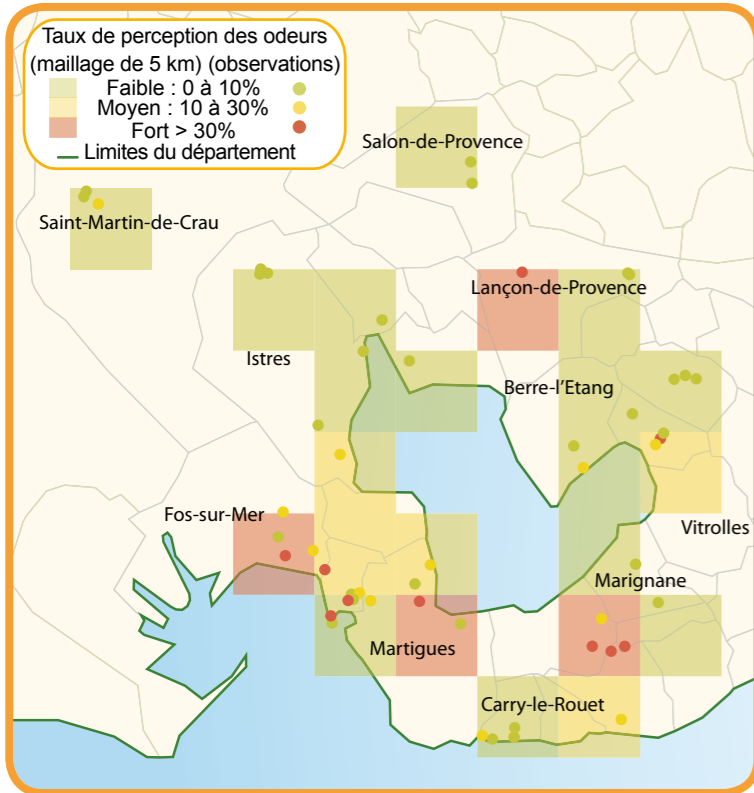
Pour les sessions organisées en ce début d'automne, les nez sont impliqués et ont bien reconnu les référents olfactifs.

Lettre des odeurs

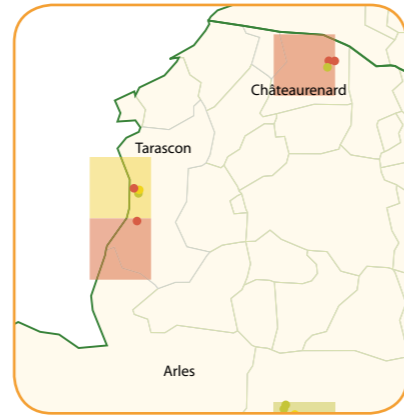


Octobre 2011



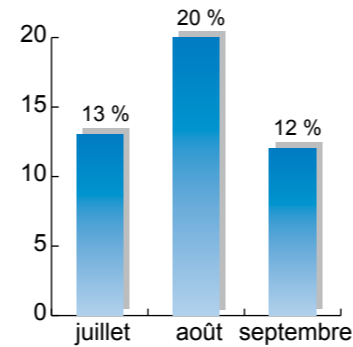


Jury de nez



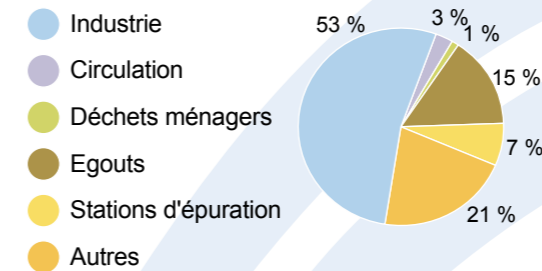
Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception varie entre 13 et 20 %, c'est à dire qu'en moyenne plus d'une observation sur 10 a donné lieu à la perception d'une odeur ce trimestre.



Origine des odeurs perçues par les nez bénévoles

Plus de la moitié des odeurs perçues ont pour origine l'activité industrielle, et une odeur sur quatre est classée dans la catégorie « Autres ».



Zoom jury

Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 45.

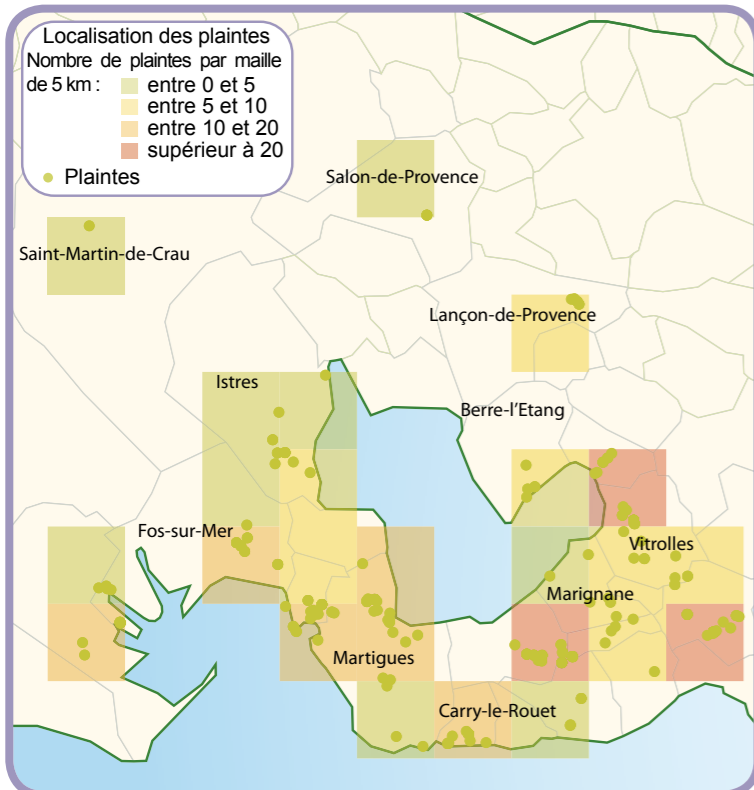
Nombre d'observations entre juillet et septembre 2011 : 1996.

Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 6.

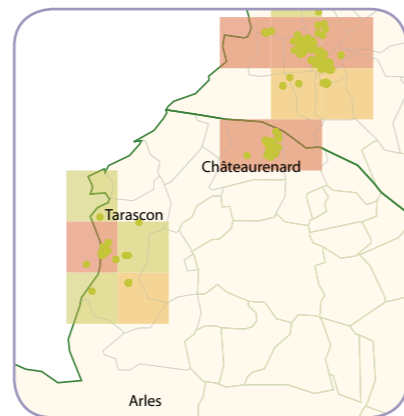
Par rapport au trimestre précédent :

- le nombre d'observations est constant,
- le taux de perception moyen est en hausse, 15 % ce trimestre contre 12 % le précédent,
- les odeurs classées dans la catégorie « Industrie » sont en baisse de 30 %.

14 novembre 2011 : animations odeurs pour les nez bénévoles.

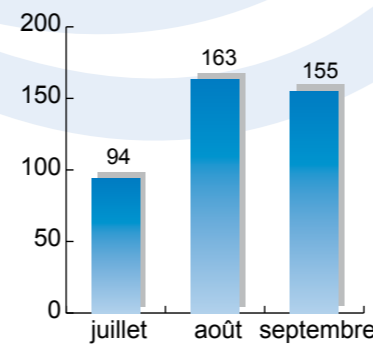


Plaintes



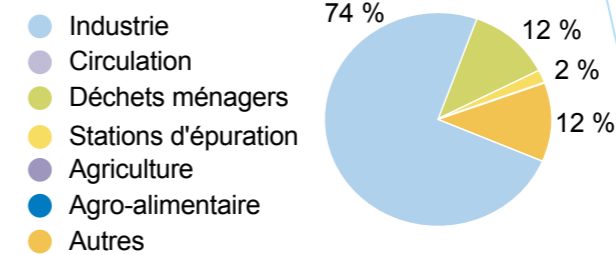
Nombre de plaintes recensées

412 plaintes ont été recensées entre juillet et septembre 2011 sur le pourtour de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône, ce nombre a augmenté de 50 % par rapport au trimestre précédent (274 plaintes).



Origine des odeurs des plaintes

La proportion de plaintes relatives à l'activité industrielle est, comme le trimestre précédent, majoritaire avec plus de 7 plaintes sur 10.



Zoom plaintes

Nombre de rapports de plaintes : 25.

Commune la plus concernée : Châteaurenard (10 rapports de plaintes).

Origines de ces rapports de plaintes : industrie.

Communes ayant connu le plus de plaintes : Châteaurenard (86), Tarascon (47) et Martigues (31).

Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.